

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 225 – Antiquité II : Rome, institutions et politique Préalable : 24 crédits en histoire (3 crédits) Hiver 2020		
Chargée de cours : Évelyne Ferron Téléphone : 819 821-8000 poste 63264 Twitter : @EvelyneFerron		Bureau : A4-150 Courriel : Evelyne.Ferron@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIFS

Ce cours vise à amener les étudiants(es) à s'initier, grâce à une compréhension globale et à une connaissance de l'évolution des sociétés de l'Italie antique, de même que des sociétés qui ont jadis fait partie de l'Empire romain, à la complexité de l'histoire romaine. En s'intéressant chronologiquement aux grandes thématiques de l'histoire romaine, ils/elles seront à même de se familiariser avec les problématiques sociales, économiques et politiques de ces sociétés. Puisque nos connaissances de l'Antiquité et plus précisément de l'histoire romaine sont notamment attribuables aux sources archéologiques, littéraires, papyrologiques, épigraphiques et numismatiques, ce cours vise de surcroît à familiariser les étudiants(es) avec ce type de matériel. Le travail des sources est effectivement à la base du métier de l'historien et ce cours leur permettra un premier contact analytique avec des sources du monde romain antique.

CONTENU

En plus d'un rapide survol des premières populations à avoir habité ou transité par la péninsule italienne, ce cours permettra aux étudiants(es) de découvrir la civilisation étrusque, les problématiques liées aux origines de Rome et au développement de son système républicain, au développement politique, social, économique et institutionnel de la République, au complexe processus de conquêtes à cette époque et surtout à la gestion de nouveaux territoires éloignés de l'Italie. Une fois cette base essentielle acquise, ils (elles) pourront s'intéresser de plus près aux mutations politiques et sociales du I^{er} siècle avant notre ère, à la montée des grands généraux sur la scène politique et du constat suivant l'assassinat de Jules César. Ils (elles) pourront ainsi passer à l'époque dite impériale et s'intéresser de plus près aux stratégies politiques et sociales d'Octave-Auguste pour instaurer le Principat et à ce que tous les empereurs ont fait pour maintenir par la suite la stabilité relative de l'immense Empire romain.

MÉTHODOLOGIE

L'essentiel du cours sera constitué d'exposés magistraux, fortement appuyés de documents visuels, qui permettront de mieux comprendre les événements et les faits qui furent à la base de l'évolution de l'histoire romaine, de même que les particularismes relatifs à chaque période historique importante de cette longue histoire. Des textes et des articles complémentaires seront disponibles chaque semaine sur le site Moodle du cours et leur lecture hebdomadaire offrira des notions complémentaires importantes. Certains cours seront suivis d'ateliers d'une quinzaine de minutes qui consisteront en des exercices de découverte de certains aspects du monde romain, généralement moins abordés dans les cours magistraux.

CALENDRIER

Date	Description des cours
9 janvier	Présentation du plan de cours Présentation des grandes époques de l'histoire romaine et leurs particularités Présentation des sources utilisées en histoire romaine Présentation des auteurs grecs et latins utiles pour ce cours
16 janvier	Colonisation et 1ers États Les premiers peuples d'Italie La civilisation étrusque et sa fédération politique de cités-États Regard sur les origines de Rome et ses premières institutions politiques
23 janvier	L'émergence de la République 509 av. J.-C. : vers l'idée d'une collégialité des fonctions politiques Les premières institutions républicaines Le contexte italien Les premières crises politiques, sociales et militaires aux Ve-IVe siècles av. J.-C.
30 janvier	Les premières conquêtes Les conflits du centre de l'Italie et la question commerciale Définition du système républicain L'appel à l'aide des cités-États grecques du sud italien et ses conséquences politiques et militaires pour Rome
6 février	Vers des conflits d'envergure Les guerres puniques : contexte géographique, politique, économique et militaire La question de l'administration de l'Italie Des conquêtes au-delà de l'Italie La difficulté de gestion de territoires méditerranéens De l'influence grecque et du problème des frères Gracchus Remise de la bibliographie commentée
13 février	La crise du 1^{er} siècle av. J.-C. Les conséquences d'une croissance rapide et de la constitution d'un Empire Les guerres sociales Les guerres serviles <i>Optimates vs Populares</i> La montée en force des <i>imperatores</i> et la guerre civile
20 février	Regard sur la société romaine de l'époque républicaine Les classes sociales et la question de l'esclavage La vie civique et politique L'évolution de l'armée romaine Le développement du droit et d'un système de justice La vie dans la ville de Rome
27 février	EXAMEN DE MI-SESSION
5 mars	Semaine de relâche
12 mars	Marc-Antoine, Octave et Cléopâtre : le conflit post Jules César Le testament de Jules César et les personnes impliquées

	<p>Situation politique de Rome en 44 av. J.-C. Le triumvirat Les alliances de Marc-Antoine et Octave La guerre méditerranéenne</p>
19 mars	AGEFLESH COURS ANNULE
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 23 mars au 12 avril 2020 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	
26 mars	<p>Octave-Auguste et la naissance du Principat De l'importance de la satisfaction du peuple Sauver les apparences politiques La mise en place des pouvoirs de l'empereur</p> <p>La Pax Romana ou l'âge d'or de l'Empire romain Le problème julio-claudien Vers une plus grande bureaucratisation de l'État romain Le contexte de l'arrivée des empereurs Flaviens</p>
2 avril	<p>Nerva et le choix du meilleur empereur La dynastie des Antonins</p> <p>La gestion des provinces Préfets, légats et pro-consuls Le cas de l'Égypte Le cas de la Gaule Le cas Bythinie-du-Pont Le problème chrétien</p>
9 avril	<p>La crise du IIIe siècle et une nouvelle division administrative de l'Empire Septime Sévère et la gestion d'une armée frontalière Portrait d'un Empire difficile à administrer au IIIe siècle La dynastie des Sévères Dioclétien, la tétrarchie et une nouvelle administration Le cas constantinien</p>
16 avril	<p>Vers un monde en mutation La montée en puissance de Constantinople et de l'Orient Paganisme et christianisme Vers l'Antiquité tardive</p> <p>Remise du travail de session</p>
23 avril	EXAMEN FINAL

DOCUMENT OBLIGATOIRE

Différentes lectures en appui seront disponibles chaque semaine sur le site Moodle.

ÉVALUATIONS

Bibliographie commentée	15 %
Examen de mi-session	25 %

Travail de session	30 %
Examen final	30 %

CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉVALUATIONS

- La première évaluation consistera en une bibliographie commentée qui permettra à l'enseignante d'aider les étudiants et étudiantes à s'orienter par la suite pour leur travail de session.
- Le travail de session sera quant à lui une lecture analytique d'une source littéraire de l'époque romaine, soit un commentaire de document. Les étudiants(es) devront choisir un extrait d'analyse parmi ceux proposés sur Moodle lors de la 3^{ème} semaine de cours. Tous les détails concernant ce travail figurent dans les notes de cours et seront expliqués de surcroît en classe.
- Les étudiant(es) doivent néanmoins noter que les travaux doivent être rédigés en **Times New Roman, caractère 12 à interligne 1.5**. Il serait par ailleurs pertinent de lire attentivement la feuille explicative sur les règles de présentation d'un travail long en histoire présentée dans les notes de cours et de réviser la méthode de mise en forme de notes en bas de page de l'Université de Sherbrooke.
- Les examens sont quant à eux constitués de questions lexicales, de questions à courtes réponses, d'une brève interprétation de source et d'une question de synthèse. Des exemples de tous les types de questions sont donnés dans les notes de cours.

POLITIQUE DU FRANÇAIS ÉCRIT

Puisque l'histoire est une science de l'écrit, les étudiants(es) seront également évalués(es) sur la qualité de leur français écrit. Ils (elles) pourront perdre jusqu'à **10%** pour les fautes d'orthographe et de grammaire dans les examens et jusqu'à **15%** dans le cas du travail de session, pour lequel la qualité de la syntaxe sera également évaluée.

POLITIQUE CONCERNANT LES RETARDS DE TRAVAUX

Outre les retards basés sur des raisons acceptables, les étudiants(es) pourront perdre jusqu'à 20% de leur note totale pour les retards de leurs travaux, à une fréquence de 5% par jour.

SUR LE RETOUR DES TRAVAUX

Comme l'enseignante ne se déplace à Sherbrooke qu'une fois par semaine, soit le jeudi, les étudiants(es) doivent remettre leurs travaux **en classe** en main propre. Aucun travail laissé au local des chargés de cours ne sera accepté, puisqu'il est trop difficile de savoir avec certitude la date de remise.

Si l'étudiant(e) s'est ENTENDU(E) AU PRÉALABLE AVEC L'ENSEIGNANTE, il peut y avoir possibilité de remise par courriel.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Références :

- FINLEY, Moses I. *Sur l'histoire ancienne : la matière, la forme et la méthode*, Paris, la Découverte, 1987.
- FREDOUILLE, J.C. *Dictionnaire de la civilisation romaine*, Paris, Larousse, c1999.
- HORNBLOWER, Simon et SPAWFORTH, Antony dir. *Oxford Classical Dictionary*, Oxford, Oxford University Press, c2003.
- LECLANT, J. ed. *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, 2005.
- POUCET, J. et HANNICK, J.-M. *Aux sources de l'Antiquité gréco-romaine : guide bibliographique*, Bruxelles, ARTEL, 2000.
- SCARRE, C. *Atlas de la Rome antique*, Paris, 1995, coll. « Autrement ».
- WATTEL, O. *Petit atlas historique de l'Antiquité romaine*, Paris, Larousse, 2000.
- Études :**
- AYMARD, A. et AUBOYER, J. *Rome et son empire*, Paris, P.U.F., c1995.
- BOATWRIGHT, M.T., GARGOLA, D.J. et TALBERT, R.J.A. *The Romans, from a Village to Empire*, New York, Oxford University Press, 2004.
- BROWN, P. *The World of Late Antiquity*, Londres, Thames and Hudson, 1971.
- CARRIÉ, J.-M. et ROUSSELLE, A. *L'Empire romain en mutation : des Sévères à Constantin 192-337*, Paris, Seuil, 1999, coll. « Points Histoire ».
- DAVID, J.M. *La République romaine, de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium. 218-31*, Paris, Seuil, 2000, coll. « Inédit Histoire ».
- DAVID, J.M. *La Romanisation de l'Italie*, Paris, Aubier, 1994.
- GARNSEY, P. et SALLER, R. *L'Empire romain. Économie, société, culture*, Paris, La Découverte, c1994.
- GRIMAL, P. *L'Empire romain*, Paris, Livres de poche, 1994.
- GRIMAL, P. *Le siècle des Scipions, Rome et l'hellénisme au temps des guerres puniques*, Paris, Aubier, 1975.
- INGLEBERT, H., GROS, P. et SAURON, G. *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, Nouvelle Cléo,
- JACQUES, F. et SCHEID, J. *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C. – 260 apr. J.-C.*, tome 1, *Les structures de l'Empire romain*, Paris, PUF, c1992, coll. « Nouvelle Cléo ».
- LE ROUX, P. *Le Haut-Empire romain en Occident, d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil, 1998, coll. « Points Histoire ».
- SARTRE, M. *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères*, Paris, Seuil, 1991, coll. « Points Histoire ».
- TAYLOR, L.R. *La politique et les partis à Rome au temps de César*, Paris, Maspero, 1977.
- VEYNE, P. *Le pain et le cirque, sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Seuil, 1976.
- VEYNE, P. *La société romaine*, Paris, Seuil, 1990, coll. « Points Histoire ».
- WATTEL, O. *La politique dans l'Antiquité romaine*, Paris, Armand Colin, 2000.

